

Ce plan prévisionnel est intéressant mais semble faire l'impasse sur les coûts et la capacité des gens à payer l'énergie plus chère en Creuse.

sur le défi démographique, la capacité à attirer de nouveaux habitants, sur le développement du tourisme et des infrastructures correspondantes (gîtes, hôtel, camping etc)

derrière tout cela, il y a la question "comment améliorer la qualité de la vie **pour tous** en Creuse" ?

01 Diagnostic

1.1 Je retiens, et c'est une bonne nouvelle (même si c'est évidemment lié au nombre d'habitants), que la Creuse a *les besoins d'énergie les plus faibles de Nouvelle Aquitaine et des émissions de gaz à effet de serre faibles mais spécifiques à la Creuse*

à quoi est due cette spécificité ? au bétail ?

1.4 *État des lieux des réseaux et postes sources* : La Creuse a des réseaux qui correspondent à ses besoins et à sa production actuelle (hydraulique). Les productions d'EnR disséminées conduisent à une extension très importante des lignes et donc à des travaux considérables avec impact sur les territoires, et un accroissement exponentiel des coûts de production réels.

Est-ce que le jeu en vaut la chandelle, est-on là uniquement pour apporter du travail au SDEC ?

1.5 *Impacts économiques potentiels des projets d'énergie renouvelable*

1.5.1 *Les revenus locatifs* : de quoi s'agit-il ? ne faut-il pas inclure dedans la valorisation ou non de l'immobilier ? Ne faudrait-il pas parler là du tourisme ?

1.5.3 *La prise de parts dans le capital des projets et le financement participatif* : c'est quand même un problème de poids relatif des actionnaires. Si ça n'est que pour masquer le pouvoir absolu de l'actionnaire majoritaire, c'est une hypocrisie !

1.5.4 *La création d'emplois* : il faut peut-être préciser en Creuse ! on rejoint là la capacité à attirer de nouveaux habitants, car si l'on ne veut pas seulement des retraités, il leur faut un emploi !

02 Le potentiel de développement des EnR

2.1 L'énergie de la biomasse

2.1.1 Le bois énergie :

C'est reconnu par tous que le bois est une ressource énergétique évidente en Creuse. On sait aussi que les feuillus ont des capacités calorifiques bien supérieures aux résineux. Il faut encourager la diversité des essences et faire éviter les coupes rases qui ne sont pas dignes d'un pays dit évolué ! Les pelets même s'ils sont commode d'emploi (surtout pour les personnes âgées) ont un impact carbone certain.

2.2 *L'énergie hydraulique* : la rubrique est anormalement vide ! à croire que personne n'a rien à dire sur cette production d'énergie véritablement renouvelable ! L'eau est une ressource naturelle et traditionnelle de la Creuse. En amont d'Aubusson, un particulier a financé sur ses propres deniers la remise en route d'une usine hydraulique capable de couvrir en électricité une bonne partie de la consommation d'électricité de la ville d'Aubusson. Combien de réalisations de ce genre pourraient (re)voir le jour en Creuse ? sur le Thaurion ? et bien d'autres rivières.

Les élus y pensent-ils ? A Aubusson, il a fallu que le projet soit pratiquement terminé pour que la municipalité s'y intéresse !

Quand on considère que la Creuse par ses barrages, ou par ses vallées (quand le barrage est dans un département voisin) couvre une bonne partie de ses besoins en électricité, on se dit qu'elle a rempli son rôle et n'a pas vocation à produire et à financer par ses contributions l'énergie pour les autres en acceptant des inconvénients qui compromettent l'installation de nouveaux habitants et son développement touristique

2.3 *L'énergie solaire* : nous ne sommes pas un département particulièrement ensoleillé ! Le photovoltaïque en toiture sur des bâtiments agricoles, d'accord mais neutraliser l'espace avec des parcs, c'est autre chose !

2.4 *L'éolien* : Il n'y a pas assez de vent en Creuse pour rentabiliser des parcs éoliens : alors, on va chercher le vent de plus en plus haut > 200 m tout en conservant la distance minimale des habitations à 500 m (ça c'est un vrai scandale) et on "arrose" certains particuliers, les com-com, le département avec... de l'argent prélevée sur les contribuables (facture d'électricité et taxes sur le carburant !). Qui paiera le démantèlement dans 20 ans (20 ans, c'est court !) ? Ce sera l'état ou la région, ou les com-com, toujours avec l'argent du contribuable comme pour la mine d'or du Chatelet... Il ne faut pas oublier que l'emprise de chaque éolienne représente 0,6 h . Cette terre, éventuellement bonne est sacrifiée au béton !

3. *Les économies d'énergie*

Voilà une rubrique qu'on aimerait voir développer en adéquation avec la Creuse. Le rétablissement du trafic ferroviaire de la ligne Bordeaux-Lyon portée par une coopérative est une bonne idée. L'amélioration de la ligne POLT qui ayant été abandonnée plusieurs années n'en finit pas ! Quand on sait que l'objectif est de revenir aux temps de trajets d'il y a 20 ans ! merci aux dirigeants de la SNCF et à l'Etat patron !

En Creuse, comment se déplacer sans utiliser de l'essence ou du GO ? et on veut produire de l'électricité pour que les voitures roulent à l'électricité... en ville, où il y a déjà des transports en commun contrairement à chez nous ? et nos élus nous disent qu'il faut être solidaires ! Les pauvres doivent être solidaires ?

4 *Les orientations départementales*

On ne peut pas faire abstraction du développement touristique de la Creuse, du déficit démographique, de l'attractivité du département

5 *L'adhésion sociétale*

Comment restaurer "l'adhésion sociétale" quand on sait que 288 éoliennes géantes sont prévues et décidées pour la Creuse d'ici à 2030 ? Où est la concertation ?

On demande aux élus de faire avaler localement la pilule concoctée au niveau gouvernemental ! Si ça n'est pas repasser la "patate chaude", j'aimerais bien savoir ce que c'est

Le seul problème c'est comment les répartir en Creuse au risque de transférer les problèmes que l'éolien génère déjà dans les communes à l'échelon des com-com, entre les com-com, voire entre départements voisins ! Sans doute, certains pensent que c'est plus facile de développer ces projets dits d'EnR dans un département peu peuplé, pauvre, même s'il n'y a pas ou peu de vent, et pas vraiment beaucoup de soleil !

6 *Relations avec les autres documents*

Il faut inclure dans ces documents les projets du PPC :

Par exemple des investissements de modernisation ont été faits à Evaux-les-Bains pour attirer les curistes; très bien, mais a-t-on seulement pensé à ce que les curistes potentielles vont penser des 15 éoliennes géantes prévues (6 existantes), très visibles d'Evaux ?